

(1)

(N° 218.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 JUIN 1895.

Projet de loi portant exemption du droit de fanal, établissement d'un droit d'accise sur la margarine et modification du tarif des douanes (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

Remplacer l'alinéa 4 du n° ex 15 par les dispositions suivantes :

Farines.	d'avoine . .	100 kil. . .	4 »	(6) Y compris la semoule.
	autres (6) . .	100 kil. . .	2 »	

P. DE SMET DE NAEYER.

(1) Projet de loi, n° 133
Rapport, n° 170.
Amendements, n°s 199, 200, 201, 203 et 205.